



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020
FONDS DE DOTATION SEPR AVENIR

Un immense soutien !

Le Fonds de dotation SEPR Avenir tient à remercier ses nombreux mécènes. Ils permettent à nos apprenants de suivre leur formation dans les meilleures conditions possibles, notamment face à la conjoncture actuelle.



ÉDITORIAL

PIERRE-YVES HERMANS,
Président du Fonds de dotation SEPR Avenir



Pierre-Yves Hermans

La crise sanitaire a d'ores et déjà inscrit l'année 2020 dans l'Histoire mondiale.

Nous, administrateurs du Fonds de dotation SEPR Avenir, tenons à remercier l'engagement indéfectible des mécènes, entreprises et fondations, et des donateurs particuliers qui ont continué à nous soutenir, malgré cette année si particulière. Nous avons pu également compter sur de nouveaux donateurs qui ont compris, dès mars 2020, les nouveaux effets de la crise sanitaire pour les apprenants de la SEPR et l'urgence de venir en aide aux plus précaires en renforçant des dispositifs devenus essentiels à l'équilibre social de la SEPR.

Cette année 2020 a été marquée par l'exigence et l'agilité dont chacun a dû faire preuve pour s'adapter, en restant toujours au plus près des besoins des apprenants, tout en continuant à imaginer un développement ambitieux du Fonds de dotation pour les 10 prochaines années.


Malgré la crise, l'activité du Fonds SEPR Avenir est vigoureuse et se développe aussi bien en termes de collecte que d'aides apportées : aux projets des jeunes ainsi qu'aux projets innovants autour de l'illettrisme, de la rupture numérique, du handicap, de la solidarité, de l'égalité des chances, de l'entrepreneuriat ou de la coopération internationale avec l'Arménie.

Au nom des administrateurs du Fonds de dotation SEPR Avenir, je remercie chaleureusement les donateurs, diplômés, parents d'élèves, amis de la SEPR ainsi que nos entreprises partenaires et les fondations toujours plus nombreuses à nos côtés.

Merci à tous pour votre engagement et votre générosité.

**Un échantillon de nos donateurs.
Merci à vous d'être à nos côtés !**

En couverture : atelier signalétique

A woman with braided hair is smiling as she measures a mannequin with a red tape measure. The scene is set in a workshop or studio, with a mannequin's arm visible on the left. The entire image has a blue and purple color overlay.

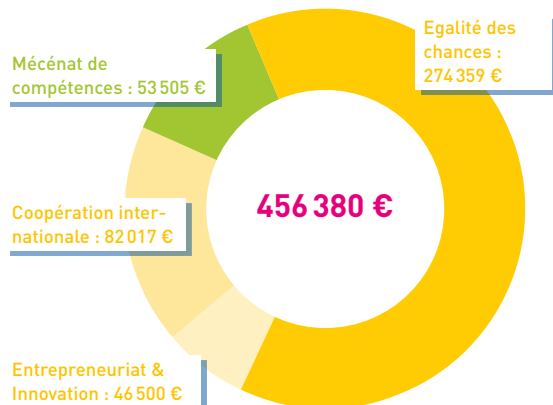
**« En 2020,
une collecte
en hausse de
+ de 50 % »**

RÉSULTATS FINANCIERS ET AXES DE COLLECTE

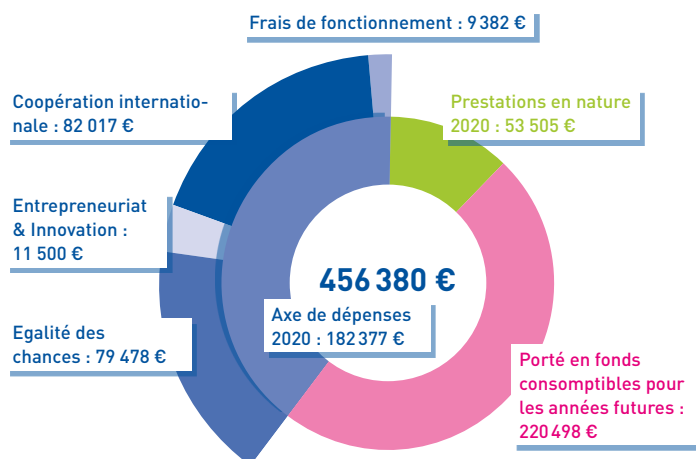
Au plus proche des valeurs humaines portées par la SEPR depuis plus de 150 ans, le Fonds de dotation SEPR Avenir souhaite donner à chacun les mêmes chances de réussite et permettre au plus grand nombre de trouver sa place dans la société de demain.

Le Fonds de dotation SEPR Avenir s'engage aux côtés des jeunes et apporte une aide financière adaptée : aides d'urgence, bourses sociales, soutien à la création d'entreprises et aux projets innovants des apprenants, à la coopération internationale et à la mobilité.

RECETTES



DÉPENSES



Le solde net de la dotation consommable au 31 décembre 2020 s'élève à 584 579 €

LA SEPR EN QUELQUES CHIFFRES

La SEPR en 2020, c'est **plus de 4 100 apprenants**, inscrits dans l'un des **6 pôles de formation**.

L'établissement est présent sur un total de **12 sites en région Auvergne-Rhône-Alpes**, dont les campus SEPR de Lyon et d'Annonay.

En plus de **150 ans**, la SEPR a accueilli et formé **plus d'un million d'apprenants** !

L'année 2020



8700 €

ATTRIBUÉS

aux 4 projets Talents & Initiatives retenus



2550 €

REVERSÉS AU FONDS DE DOTATION

SEPR Avenir grâce à l'opération Saumon solidaire 2019,
en partenariat avec le Rotary Club de Lyon



5

GRAINES D'ENTREPRENEUSES

intègrent la 1^{re} promotion d'ICEO,
le nouvel incubateur de la SEPR, grâce au soutien
du Fonds de dotation SEPR Avenir



7325 €

COLLECTÉS

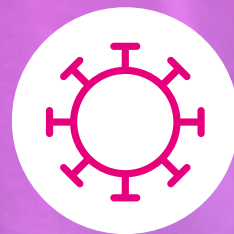
lors de la 15^e édition du Marché de Noël,
sous forme de Click & Collect



15

APPRENANTS

bénéficient d'une bourse scolaire
pour soutenir leur formation



7749 €

DE DON

recueillis lors de la campagne Urgence Covid SEPR

en quelques chiffres



8

APPRENANTS

GÉOMÈTRES-TOPOGRAPHES

participent au chantier-école au CEPFA d'Erevan grâce au soutien de la Fondation du BTP



16

COMMISSIONS SOCIALES

organisées pour financer les frais de logement, de restauration, de matériel pédagogique...



4

FONDACTIONS

ont accompagné le Fonds de dotation SEPR Avenir, dont 3 pour la première fois cette année, pour un montant total de 54 500 €



7 000 €

ALLOUÉS

pour permettre aux apprenants du campus d'Annonay d'avoir accès régulièrement à une assistante sociale



53 505 €

ATTRIBUÉS

en mécénat de compétences par Edifixio pour l'intégration du CRM Salesforce non-profit





Égalité des chances

BOURSES SCOLAIRES

Au bénéfice des apprenants de la SEPR

Les bourses sociales ont pour vocation de soutenir les apprenants rencontrant des difficultés sociales et financières particulières et de leur permettre d'aborder leur scolarité avec plus de sérénité. Les apprenants qui le souhaitent sont invités à déposer un dossier de demande, la situation individuelle de chacun étant ensuite étudiée en détail par une commission dédiée.

En 2020, quinze apprenants ont bénéficié d'une bourse scolaire d'un montant de 1 000 €. Cinq bourses supplémentaires ont ainsi été attribuées par rapport aux années précédentes : le Fonds de dotation SEPR Avenir a voulu renforcer son engagement auprès des jeunes, la situation financière de nombreux apprenants et de leurs familles ayant été fragilisée par la crise sanitaire. Âgés en moyenne de 19 ans, les apprenants ayant reçu une bourse sociale en 2020 sont principalement lycéens, mais aussi apprentis, étudiants et stagiaires de la formation continue.

AIDES D'URGENCE

Les aides d'urgence accordées aux apprenants en grande difficulté constituent un second volet de la politique sociale engagée portée par les gouvernances de la SEPR et du Fonds de dotation SEPR Avenir.

Les apprenants en difficulté sont invités à déposer une demande d'aide d'urgence auprès de l'assistante sociale. Les dossiers sont ensuite instruits par une commission sociale se réunissant deux fois par mois. Les aides éligibles concernent les frais d'hébergement, de matériel pédagogique, de transport et de restauration.

Au bénéfice des porteurs de projet de l'incubateur ICEO

En 2020, un tout nouveau projet a vu le jour au sein de la SEPR : l'incubateur d'entreprises ICEO. Ce dispositif a été mis en place pour appuyer apprenants et anciens apprenants de la SEPR dans leurs démarches de création d'activité, durant une période « d'incubation » de 4 mois. Le Fonds de dotation a lancé un nouveau type de bourses, afin de soutenir les candidats à ICEO rencontrant des difficultés financières et sociales. Ces bourses, d'un montant de 600 €, visent à financer les frais d'inscription à l'incubateur. Suite à l'examen des candidatures par une commission dédiée, quatre dossiers ont été sélectionnés. Les entrepreneuses ayant bénéficié d'une bourse ICEO sont âgées de 29 ans en moyenne et sont toutes des femmes, à l'image de la promotion entièrement féminine de septembre 2020.

Au cours de l'année 2020, une cinquantaine d'aides d'urgence ont été accordées, pour un montant total de 22 000 €, ce qui représente une aide moyenne de 450 €. Ce montant total représente une augmentation de 85 % par rapport à la somme allouée en 2019 par le Fonds de dotation SEPR Avenir, qui s'élevait alors à 12 000 € environ. Depuis 2020, et avec la mise en place de la réforme de l'apprentissage, le Fonds de dotation est devenu le seul financeur de ces aides d'urgence.

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale réalise des permanences à la SEPR pour aider les apprenants à faire face à leurs difficultés financières, mais aussi aux problématiques d'isolement et de manque de soutien familial qu'ils peuvent rencontrer. Avec ce lieu d'information et d'écoute confidentielle, la SEPR souhaite proposer un accompagnement aux apprenants face aux difficultés personnelles ou sociales qui pourraient nuire au bon déroulement de leur parcours de formation.

Au cours de l'année 2020, le service d'assistance sociale a été renforcé, développement auquel le Fonds de dotation SEPR Avenir a contribué à hauteur de 7 000 €. Ainsi, le nombre de permanences proposées sur le campus de Lyon a augmenté, pour atteindre trois journées par semaine, tandis que le service a été déployé sur le campus d'Annonay, à raison d'une permanence par mois.



Béatrice Canizarès

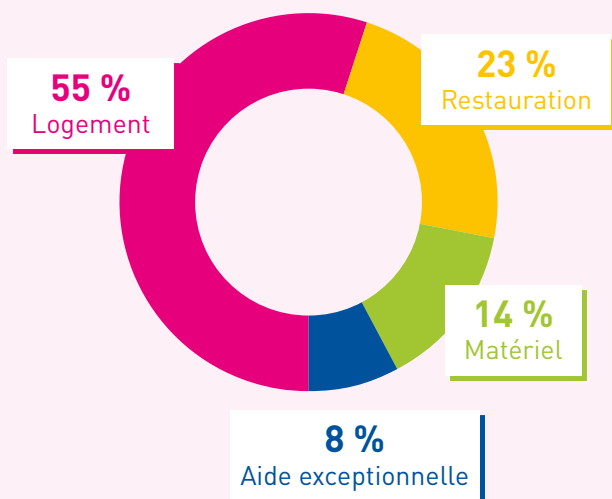
PAROLE DE PRO

Béatrice Canizarès, assistante sociale chez ACTIS, association de service social et de service infirmier du travail, propose un accompagnement social auprès des jeunes de la SEPR.

Elle salue les actions mises en place par le Fonds de dotation SEPR Avenir. Depuis la crise du Covid-19, la plupart des demandes d'aides concernent le logement, notamment du fait des séjours fractionnés (cours à la SEPR regroupés sur une ou deux journées du fait des contraintes gouvernementales), ou encore des difficultés liées à l'informatique : certains apprenants n'ont pas d'outils, d'autres vivent dans des zones où la connexion est faible. Ainsi, la commission sociale est un vrai atout pour permettre aux jeunes d'avoir des renforts financiers.

« Grâce à ce dispositif, les apprenants peuvent subvenir à des besoins vitaux : se maintenir dans des logements pendant leur formation et manger à leur faim. »

TYPE D'AIDES D'URGENCE en fonction du nombre d'aides accordées





Visuel de la campagne Urgence Covid SEPR

URGENCE COVID SEPR

Une collecte d'urgence pour répondre à la crise

La pandémie de coronavirus et les confinements successifs ont fortement impacté les apprenants de la SEPR : fracture numérique, isolement, détresse psychologique, précarité accrue...

En novembre 2020, alors qu'est annoncé le deuxième confinement de notre pays, le Fonds de dotation SEPR Avenir lance sa première campagne de collecte de fonds auprès du grand public, Urgence Covid SEPR, pour venir en aide aux apprenants touchés par la crise sanitaire, économique et sociale.

Portée par un dispositif de marketing direct complet (courrier, emailings, dispositif digital...), la campagne se

déploie jusqu'à la fin de l'année 2020 et s'adresse aux donateurs et mécènes du Fonds de dotation, adhérents de l'association SEPR, administrateurs de la SEPR et du Fonds de dotation, parents d'apprenants, maîtres d'apprentissage, partenaires...

La mobilisation de tous permet de lever près de 8000 € de dons, qui seront alloués au financement d'une plateforme d'écoute psychologique 24h/24 et 7j/7 ouverte à tous les apprenants pendant 6 mois.

Encore un grand merci à tous nos donateurs pour leur générosité.



LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

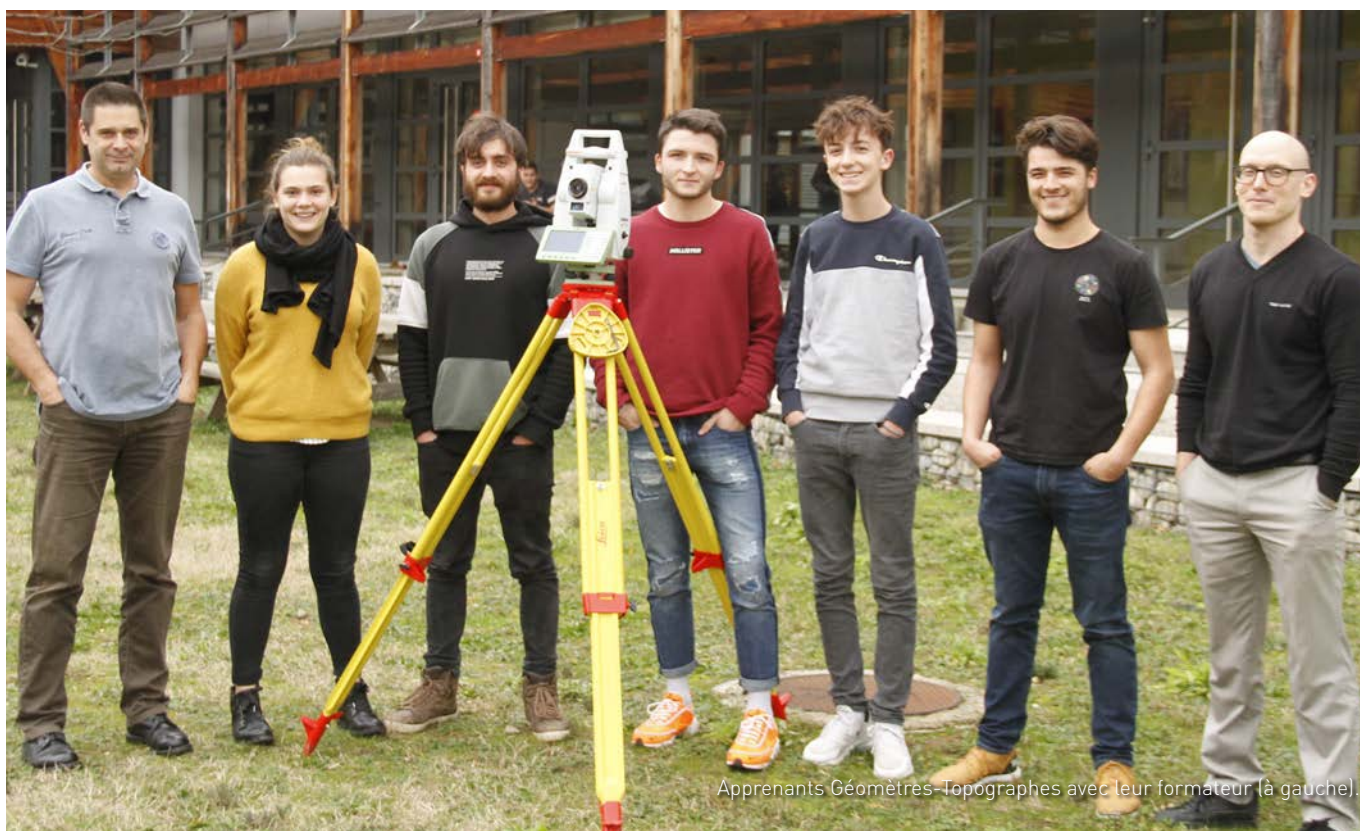
Soucieux d'assurer à chaque apprenant les meilleures conditions de sa réussite, quels que soient son profil et son parcours, le Fonds de dotation SEPR Avenir s'est engagé en faveur de la lutte contre l'illettrisme pour soutenir les jeunes de la SEPR en difficulté. L'appui d'Apicil Prévoyance, de la Fondation du BTP et du Rotary Club de Lyon a permis de déployer un programme de renforcement des compétences de base.

L'expertise d'Antipodes Ingénierie a accompagné la SEPR dans l'identification des publics cibles, puis la formation de formateurs à la gestion de classes en difficulté, par exemple via un agencement de salle adapté ou des approches pédagogiques innovantes. Le dispositif a été testé dans un premier temps sur un panel de classes de CAP, dont CAP Coiffure, avec une volonté de pérennisation en 2021.



Entrepreneuriat & innovation

ACQUISITION DE MATÉRIEL DE POINTE POUR LES APPRENTIS GÉOMÈTRES-TOPOGRAPHES



Apprenants Géomètres-Topographes avec leur formateur (à gauche).

Le Fonds de dotation SEPR Avenir s'engage en faveur de l'insertion professionnelle des apprenants et soutient l'objectif de les former à l'utilisation de matériel de dernière technologie, au plus près des besoins des entreprises. Les progrès rapides de la technologie et l'importance croissante du numérique dans ce domaine nécessitent un renouvellement permanent du parc de matériel.

En 2020, le Fonds de dotation SEPR Avenir a de nouveau reçu le soutien de la Fondation du BTP, dont le financement a contribué au renouvellement du parc de matériel pour la filière Géomètres-Topographes. Des stations totales topographiques TS16 robotisées ont été inaugu-

rées en janvier 2021, et la suite du matériel – notamment un drone – est arrivé courant mars 2021.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, les anciennes stations topographiques seront transférées au Centre d'Enseignement Professionnel Franco-Arménien (CEPFA), partenaire de la SEPR de longue date, afin de permettre la concrétisation d'un projet de création d'une filière de Géomètres-Topographes à Erevan.

Le Fonds de dotation SEPR Avenir, grâce à la subvention de la Fondation du BTP, a contribué à hauteur de 8000 € à cet investissement en matériel.



SEPR ON AIR, DES PODCASTS QUI SENSIBILISENT AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

La rentrée de septembre 2020 a marqué le lancement d'un nouveau projet : la réalisation de podcasts par nos apprenants. Accompagnés par un spécialiste du numérique et de formateurs en éducation aux médias, les podcasteurs de la SEPR se questionnent et éclairent leurs pairs sur les usages du numérique. Du choix de la ligne éditoriale jusqu'à l'enregistrement des podcasts et leur diffusion, nos apprenants sont aux commandes pour sensibiliser et aiguïser l'esprit critique des jeunes de la SEPR.

La crise du Covid-19 a mis en lumière de fortes disparités dans l'accès et la maîtrise du numérique parmi les apprenants de la SEPR. Développer les compétences informationnelles des jeunes, les informer sur les usages à risque du numérique et façonner une communauté « hors les murs » sont des enjeux majeurs et actuels auxquels répond ce projet. Les podcasteurs de la SEPR seront prochainement sur les ondes !

Grâce au financement de la Fondation SNCF, le Fonds de dotation SEPR Avenir a soutenu le lancement du projet à hauteur de 3500 €.

APPEL À PROJETS TALENTS & INITIATIVES

Chaque année, le Fonds de dotation SEPR Avenir soutient, par son appel à projets Talents & Initiatives, les apprenants voulant réaliser un projet personnel ou en collectif : stage à l'étranger, participation à un salon, création d'entreprise, projet humanitaire, réalisation d'un prototype, etc. Les apprenants déposent un dossier de candidature complet présentant leur demande de financement et leur projet en détail. Les candidatures sont ensuite étudiées en commission pour déterminer le nombre et le montant des aides attribuées. Plus que jamais dans ce contexte de crise sanitaire, les apprenants de la SEPR ont besoin d'être accompagnés dans la réussite.

En 2020, 4 projets ont été retenus par la commission et récompensés, parmi lesquels l'exposition Voyage en Uchronie, coordonnée par Antoine Brac de la Perrière, formateur en DNMADE. Ce projet vise à faire travailler les apprenants sur une exposition pluridisciplinaire, leur permettant de combiner leurs spécialités. Les étudiants ont été invités à établir un dialogue individuel ou collectif avec une œuvre du Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon. Un jury composé de professeurs de la SEPR, de professionnels du Musée et de Jean Boggio, joaillier-orfèvre renommé et ancien élève de la SEPR, a évalué les œuvres des apprenants.



PAROLE DE LAUREATS

Bastien Donat et Eloïse Boyer, respectivement en DNMADE Mobilier contemporain et Médias numériques, ont reçu le soutien de Talents & Initiatives dans le cadre du projet Voyage en Uchronie, pour la réalisation de leur œuvre Venus Couch.

« Venus Couch est une ode à la générosité, à la douceur, à la féminité. Il puise ses inspirations auprès de l'œuvre Amphitrite de Raoul Dufy, actuellement exposée au Musée des Tissus. Nous souhaitons reprendre la représentation des corps et des mouvements de la toile et l'adapter à la sculpture. Nous avons associé nos deux univers artistiques, d'un côté le rapport au corps, de l'autre au travail d'une matière, vivante et colorée. Merci au Fonds de dotation SEPR Avenir, qui nous a permis de financer une partie des matériaux nécessaires à l'œuvre grâce à l'appel à projets Talents & Initiatives 2020 ».

PAROLE DE LAUREATS

Élodie Breton, lauréate de l'appel à projets Talents & Initiatives 2020

Diplômée d'un BP Coiffure à la SEPR, elle souhaite fonder un lieu qui crée du lien : un salon où l'on fait plus que rentrer, se faire coiffer, payer et partir. Elle cherche à aller au-delà de l'échange cordial, proposer une diversité de savoir-faire, de connaissances, d'opinions culturelles... Elle a ainsi participé à l'édition 2020 de Talents & Initiatives. En s'inscrivant à cet appel à projets, elle avait pour objectif d'obtenir un financement pour créer sa propre marque, ce qui incluait notamment la réalisation de shootings pour ses collections, l'impression de books professionnels et de cartes de visite, ainsi que la création de son site internet.

Une belle opportunité

Ravie d'avoir saisi sa chance, elle confie :
« La SEPR avait bien communiqué sur le projet. Ainsi j'ai saisi l'opportunité : j'ai travaillé tous les soirs jusqu'à minuit, mais ça valait le coup ! Devoir tout poser sur papier m'a forcée à concrétiser les choses et me lancer dans le projet. »

Elodie Breton



Coopération internationale

Depuis sa création, sept ans après l'accord franco-arménien de coopération culturelle, scientifique et technique de 1996, le CEPFA est l'un des principaux acteurs de la coopération franco-arménienne.



Élèves du CEPFA

Partenaire privilégié du CEPFA depuis son ouverture, la SEPR lui apporte son assistance pédagogique, en déléguant régulièrement ses équipes pour aider à la mise en place et au suivi des programmes de formation. La structure rhônalpine contribue également à la formation des professeurs arméniens et assure l'accueil de jeunes Arméniens en France. Enfin, la SEPR apporte son appui à la politique sociale du CEPFA, organisant des collectes de fonds auprès de la communauté arménienne de la région lyonnaise pour financer des bourses attribuées aux apprenants du CEPFA.

LE CHANTIER-ÉCOLE AU CEPFA D'EREVAN

En janvier 2020, le Fonds de dotation SEPR Avenir a soutenu un projet de mobilité internationale original pour les apprenants de la filière Géomètres-Topographes. Dans un double objectif de coopération internationale avec l'Arménie et de gain de compétences et d'expérience personnelle pour les apprenants de la SEPR, huit apprenants topographes sont partis durant une semaine à Erevan, où ils ont participé à un chantier-école.

Ainsi, ces apprenants ont pu mettre à profit et développer leurs compétences, réalisant des relevés topographiques sous la supervision de l'architecte Olivier Tissot, et de leurs professeurs, Thierry Moulinet et Jérôme Combecave. Ils ont par ailleurs eu l'occasion de découvrir la culture arménienne, notamment sa gastronomie, ses monuments et son histoire.



PAROLE DE PRO

Ce projet de chantier-école a pour finalité l'agrandissement et donc le développement du centre de formation arménien, et ce dans un cadre éthique et responsable : cet aménagement, dont les levés topographiques sont la première étape, permettra de créer au cœur d'Erevan un véritable campus pro, accessible aux personnes en situation de handicap, et répondant aux exigences de performance énergétique et de sécurité selon les standards européens.

Le Fonds de dotation SEPR Avenir a subventionné ce projet à hauteur de 8000 €, avec le soutien de la Fondation du BTP, l'un de ses mécènes les plus fidèles. (cf. page 14).

Le chantier-école en Arménie : le plaisir d'organiser une mobilité originale pour les jeunes

Thierry Moulinet, formateur pour les Géomètres-Topographes à la SEPR depuis 2009.

Sollicité pour participer au chantier-école au CEPFA, il a immédiatement accepté.

« L'intérêt était de pouvoir réaliser un panel d'activités qui correspond parfaitement à ce qui est réalisé en entreprise. Pour ma part, j'ai aimé retrouver le côté opérationnel d'un tel chantier, ainsi qu'organiser rigoureusement la semaine, de telle sorte que nous avons été très efficaces et avons pu profiter au mieux de cette opportunité de mobilité. »

Mais c'est surtout pour les apprenants que le formateur se réjouit :

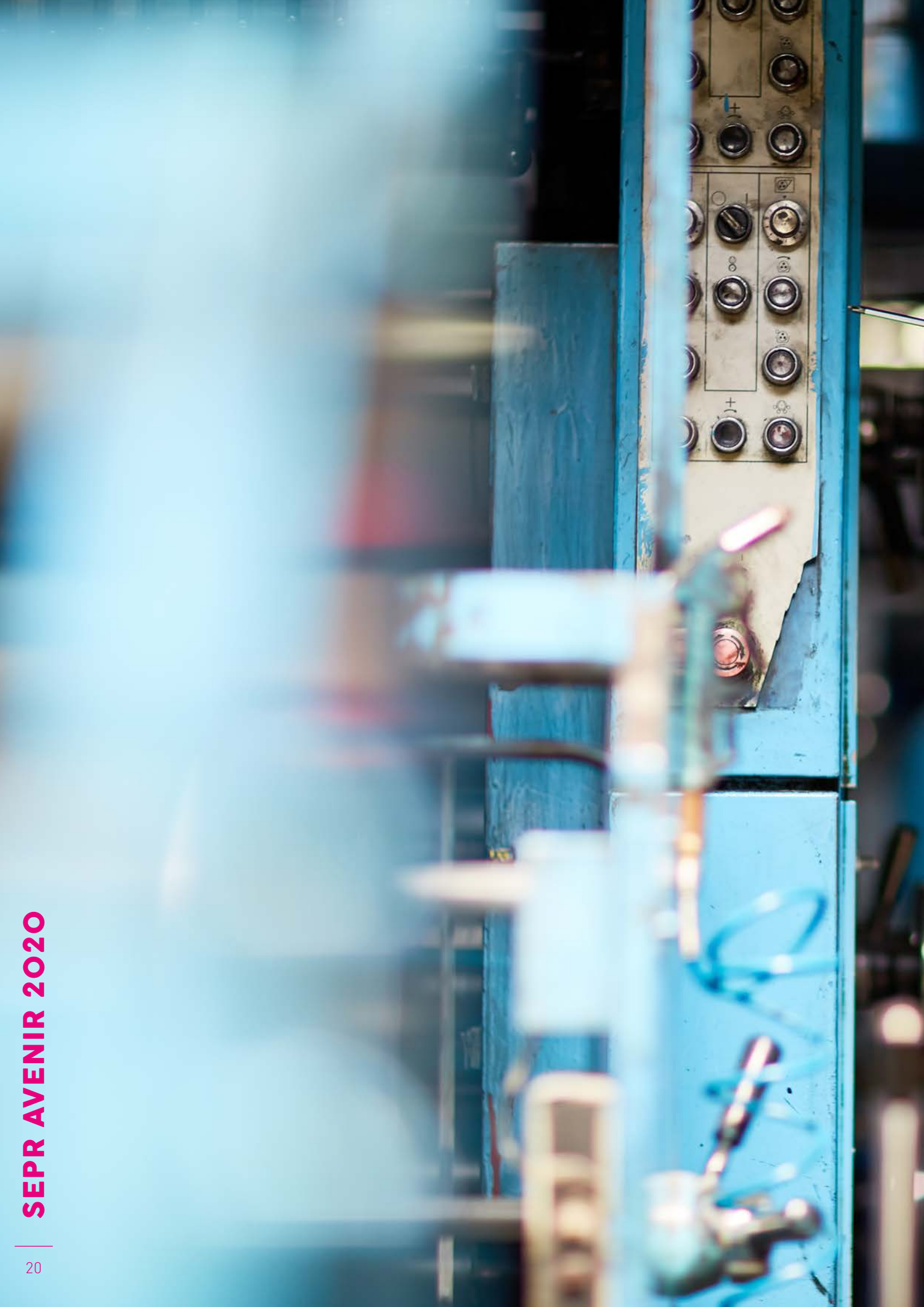
« Sur le plan personnel, ils ne quittent pas souvent la région lyonnaise où ils habitent, vont en cours, font leur apprentissage en entreprise... Là, ils se sont retrouvés hors de leur quotidien, dans un pays à la langue inconnue, loin de chez eux, et cette mobilité avait un vrai enjeu professionnel : ils devaient être productifs afin de rendre à l'architecte les documents attendus, et ce dans un délai assez court. C'est une chance pour la SEPR d'avoir un Fonds de dotation qui entretient des partenariats avec des mécènes comme la Fondation du BTP. »

Quant à la suite, Thierry nous confie avec un sourire qu'il serait « toujours partant » pour une nouvelle mobilité, surtout s'il fallait participer à un chantier professionnel ou aider à l'ouverture de la formation Géomètres-Topographes au CEPFA...



Thierry Moulinet







Ils nous soutiennent

Marquée par la pandémie de coronavirus, l'année 2020 nous aura permis de compter sur le soutien sans faille de nos donateurs et mécènes – fondations, associations, entreprises et particuliers – mobilisés pour soutenir le Fonds de dotation SEPR Avenir dans ses actions en faveur des apprenants.

PARTENAIRES PLATINE

EDIFIXIO



Fondation Caisse d'Épargne
Rhône Alpes



Fondation du BTP



Fondation Solidarités
by Crédit Agricole Centre-est



Apicil Prévoyance



PARTENAIRES CRISTAL

Fondation SNCF



Rotary Club de Lyon



Les sœurs hospitalières de Mambre

Chambre syndicale peintres publicitaires
graphistes décorateurs

LOCACLIM France



Club Inner Wheel Lyon



PARTENAIRES EBÈNE

Jardinerie Saint-Louis



Le Lieu



Auditium



Pierre Voutay

Arnaud Barlet

Yves Morot-Sir

Jacques Canton-Debat

Véronique Furlan

Bernard Perret

Béatrice Daubin

Bernard Dorel

DONATEURS AMIS

Alumnis, parents d'élèves,
salariés et amis de la SEPR

À TOUS, MERCI.

Tous mécènes, tous solidaires !



Cyril d'Everlange

PAROLE DE MÉCÈNE

Cyril d'Everlange, dirigeant de la société de courtage en assurances Auditium

« J'ai historiquement noué des liens avec la SEPR au sein du Théâtre des Marronniers, qui accueille régulièrement des apprenants de l'école. Ma société Auditium fait partie des fournisseurs de la SEPR, et j'ai toujours à cœur d'accompagner mes clients et de connaître les contraintes qu'ils peuvent rencontrer.

J'ai choisi de soutenir la campagne Urgence Covid fin 2020 pour rester acteur de cet écosystème. Chacun peut être acteur avec les moyens dont il dispose, humains, financiers. Si nos moyens nous le permettent, d'autant plus parmi les temps qui courent, il faut en faire bénéficier d'autres personnes qui sont dans le besoin. »

Un message à faire passer pour encourager le public à soutenir les jeunes en formation professionnelle ?

« C'est essentiel. J'ai moi-même commencé mes études en apprentissage et j'ai eu la chance d'être accueilli dans une entreprise qui m'a appris mon métier et m'a permis de me lancer dans la vie active. Plus que tout, les jeunes représentent l'avenir et sont à même de réinventer l'avenir tel qu'il leur conviendra. Aujourd'hui, si on a les moyens de soutenir ces jeunes, on fauterait de ne pas le faire car on leur couperait les jambes. Et cela prend toute sa dimension dans la situation que nous vivons aujourd'hui. Au-delà du soutien financier, si on a la capacité d'accueillir un jeune en stage ou en apprentissage au sein de l'entreprise, c'est presque un devoir civique. »



COMMENT DONNER

FAIRE UN DON PONCTUEL

Par chèque

À l'ordre de « Fonds de dotation SEPR Avenir »
46 rue du Professeur Rochaix
69003 Lyon

En ligne

Sur notre page HelloAsso
Ou en flashant ce QR code :



Par virement bancaire

CAISSE D'ÉPARGNE
RIB : 13825 00200 08010558373 24
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0105 5837 324
BIC : CEPFRPP382

S'ENGAGER SUR LE LONG TERME

Par don régulier par prélèvement mensuel

En sélectionnant « Je donne tous les mois » dans notre formulaire de dons en ligne (cf. QR code ci-contre), vous serez prélevé chaque début de mois. Le soutien régulier nous permet de mieux planifier nos ressources et d'économiser sur les frais d'appels à dons et de gestion.

Par legs et libéralités

Le Fonds de dotation SEPR Avenir est habilité à recevoir legs, contrats d'assurance-vie et donations, exonérés des frais de succession.

DÉDUCTION FISCALE

Votre soutien au Fonds de dotation SEPR Avenir vous permet de bénéficier d'une déduction d'impôts.

PARTICULIERS

66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

ENTREPRISES

60 % de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (HT), ou à un plafond de 20 000 € pour les TPE-PME.

ENGAGEZ-VOUS A NOS CÔTÉS

Devenez partenaire de l'un de nos projets stratégiques

Pour l'égalité des chances, en soutenant notre programme de lutte contre l'illettrisme et nos actions de soutien aux apprenants en situation de précarité.

Pour l'entrepreneuriat et l'innovation, en contribuant au dynamisme d'ICEO, l'incubateur de la SEPR, et au financement de matériel de pointe pour nos apprenants.

Pour la coopération internationale, en vous engageant à nos côtés pour le développement de la formation professionnelle en Arménie.

Pour la préservation de notre patrimoine, en participant à la rénovation de nos campus de Lyon et Annonay et en permettant à nos apprenants de se former dans un environnement moderne et adapté.

POUR EN SAVOIR PLUS

Fonds de dotation SEPR Avenir Service Relations Donateurs

46, rue Professeur Rochaix

FDD.Avenir@sepr.edu
04 72 83 27 76

<https://www.sepr.edu/la-sepr-un-acteur-majeur/soutenir-notre-action>



Le Conseil d'administration du Fonds de dotation SEPR Avenir est composé de :

Pierre-Yves HERMANS, Président
Pierre VOUTAY, Trésorier
Hugo CHARBONNEL, Secrétaire
Bernard PERRET,
et Bernard DOREL, administrateurs.



L'équipe Mécénat est composée de :

Céline GERVASONI-RIEDEL,
Directrice du mécénat et des partenariats
Pauline LACROIX, Chargée de mécénat et
événementiel
Léa AURANCHE TAILLIFET, Chargée de projets
CRM et marketing direct - collecte grand public.





Direction de la publication : Céline Gervasoni-Riedel – **Coordination générale et rédaction :** Pauline Lacroix, Léa Auranche Taillifet, Margaux Rolland et Charlie Minam Borier – **Direction artistique et réalisation graphique :** David Bourguignon
Crédits photos : SEPR, IStock, DR (pages 2, 17 et 23)



FONDS DE DOTATION SEPR AVENIR

46, rue du Professeur Rochaix, 69003 Lyon

04 72 83 27 76 - FDD.Avenir@sepr.edu

www.sepr.edu